

## FICHE PROJET

« TOUT SEUL ON VA PLUS VITE,  
ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN »

Programme « 10 000 logements  
HLM accompagnés »



Sarthe Habitat



« l'été qui s'écoule » - « le temps qui s'écoule » - « le temps qui s'écoule » - « le temps qui s'écoule »



### Présentation du projet

Accompagner des ménages présentant des problématiques d'addictions ou victimes de violences intrafamiliales, en vue d'un maintien dans le logement, ou d'un accès facilité.



**Catégorie :** Accès et maintien



**Mots clés :** Addictions – Violences intrafamiliales



**Porteurs du projet :** Sarthe Habitat et l'association Montjoie



**Période :** 2015-2018



**Territoire concerné :** Département de la Sarthe

### Contexte et genèse

En 2012, un état des lieux des dispositifs d'accompagnement dans la Sarthe a été réalisé par un groupe de travail animé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) dans le cadre du Comité de pilotage départemental « Logement d'Abord ».

Cet état des lieux a été le point de départ de nouveaux partenariats, notamment entre bailleurs sociaux et acteurs départementaux de la santé en écho au manque d'accompagnements médico-social coordonnés en direction des personnes présentant des problématiques d'addictions, et de relogement des personnes victimes de violences intrafamiliales.

Chaque année, le SIAO de la Sarthe accueille et héberge près de 150 personnes victimes de violences intrafamiliales. Ces chiffres sont en constante augmentation. Or près d'une cinquantaine de ces personnes pourraient accéder rapidement à un logement du fait de leur autonomie financière et sociale, mais nécessiteraient un accompagnement administratif et psychologique adapté.

Faute d'accès rapide à un logement, elles sont maintenues dans des hébergements peu adaptés à leurs problématiques. Cela engendre de nombreux retours au domicile conjugal (près d'une situation sur deux) avec le risque de récurrence des violences.

D'autre part, les personnes présentant des problématiques d'addiction peuvent être stigmatisées du fait de leur mode de vie, elles peuvent présenter des difficultés à habiter un logement, et/ou des difficultés liées à leur état de santé physique ou psychique. Les équipes d'intervenants sociaux de Sarthe Habitat n'ont pas toujours l'expertise requise pour accompagner ce type de pathologies. Le bailleur social se tourne donc vers des associations, services spécialisés ayant des compétences spécifiques pour assurer ces accompagnements.

Dans le but d'accompagner ces deux types de publics vers l'accès et le maintien au logement, Sarthe Habitat et l'association Montjoie, dont la vocation est d'accompagner la réinsertion et la socialisation de publics en difficulté, ont construit le projet « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 Logements HLM accompagnés ».

### Objectifs du projet

Les objectifs visés par le projet sont les suivants :

- Mettre en place un accompagnement médico-social en direction des personnes vulnérables, souvent isolées, présentant la plupart du temps, des problématiques d'addictions afin que ces personnes tendent vers plus d'autonomie en termes de maintien et d'appropriation de leur logement, d'accès aux droits, aux soins...
- Permettre un accès rapide et un maintien dans un logement approprié pour les personnes victimes de violences intrafamiliales.

### Le public cible

**Profil du public visé par l'action :** Personnes présentant des problèmes de comportement dans les logements associés à des conduites addictives, en rupture avec les institutions de droit commun ; victimes de violences intrafamiliales et dont la situation sociale permet l'accès rapide à un logement autonome.

**Nombre de dossiers bénéficiaires suivis :** 30 ménages/an

### Le partenariat

**\*Les porteurs du projet :** Le projet est porté par Sarthe Habitat en collaboration avec l'association Montjoie qui compte des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), un pôle hébergement, un pôle d'insertion et un pôle dédié à l'accompagnement de personnes victimes de violences intraconjugales.

### La mise en œuvre

#### Déploiement et contenu du projet

##### Un contingent de logements réservés pour accueillir les publics accompagnés dans le cadre du dispositif

Au total, 30 logements du parc de Sarthe Habitat sont mobilisés à destination des personnes présentant des conduites addictives (20) et pour des personnes victimes de violences intrafamiliales (10).

##### Des modalités de repérage mobilisant les acteurs de terrain

Une convention a été signée entre l'association Montjoie et Sarthe Habitat, afin de formaliser la collaboration des deux acteurs et définir le mode opératoire et les outils utilisés par les partenaires.

En ce qui concerne les personnes victimes de violences intrafamiliales, le repérage est assuré par le SIAO de la Sarthe, qui oriente les situations vers l'association Montjoie.

Pour les situations d'addictions concernant des locataires du parc du bailleur, les remontées se font pour leur part par le biais d'un réseau de 35 correspondants de sites répartis sur l'ensemble du patrimoine. Ces collaborateurs ont été formés dans le cadre du projet pour favoriser la détection des situations à risque.

##### Un diagnostic tripartite qui s'appuie sur l'expertise de l'association Montjoie

Lorsqu'une situation est repérée, l'association Montjoie réalise un diagnostic fin des difficultés de la personne. Il est conduit en associant la personne et l'intervenant social côté bailleur. Sur la base de ce diagnostic, les quatre travailleurs sociaux du bailleur et de l'association composent une commission qui définit la nature et l'intensité de l'accompagnement social à engager.

Au moment de la mise en route du travail social, une rencontre tripartite (bailleur, Montjoie et le bénéficiaire) est organisée dans l'optique de présenter précisément le projet et d'obtenir l'adhésion du bénéficiaire. Cette adhésion prend la forme d'un contrat d'accompagnement signé par la personne.

##### Un accompagnement adapté aux besoins des publics

Concernant **les personnes en situation d'addictions**, l'accompagnement se décline en trois temps :

- Le temps de **l'urgence** (1 à 3 mois) : il s'agit de rétablir les liens de la personne accompagnée avec les structures permettant un accès aux droits de base : sécurité sociale, carte d'identité... Des rencontres physiques de l'accompagnant de Montjoie avec le bénéficiaire sont organisées fréquemment, de la rue au CSAPA, afin de tisser un véritable lien en vue de l'étape suivante.
- Le temps de **la consolidation** (de 3 mois à 1 an) des acquis de la première étape : les outils de la phase 1 sont renforcés par la mise en place progressive d'un projet personnalisé qui vise à responsabiliser la personne.
- **L'orientation** (3 à 6 mois) : l'objectif est de réduire les dommages liés à l'addiction sur le long terme. Cette étape demande un travail de coordination important entre les services de droit commun et le bénéficiaire pour préparer la période qui suivra la fin du dispositif.

Concernant les **personnes victimes de violences intrafamiliales**, l'accompagnement se décline également en 3 étapes :

-L'aide à **l'emménagement** au moyen de partenariats avec les associations caritatives.

-Le **suivi** des besoins du foyer par le bailleur pour s'assurer que le logement est adapté.

-**le soutien psychologique** effectué par des équipes d'appui formées.

Une fois la personne stabilisée dans son logement, le passage de relais au bailleur se fait dans le cadre d'un bilan partagé entre l'association Montjoie et Sarthe Habitat.

#### Ressources du projet

##### Moyens humains :

Sur le plan administratif, le projet est piloté par la directrice de clientèle de Sarthe Habitat. Chaque trimestre, deux référents chargés de mission accompagnement social de Sarthe Habitat et deux travailleurs sociaux de l'association Montjoie se réunissent pour échanger sur le résultat du suivi des personnes qu'ils accompagnent.

##### Moyens financiers :

Le coût total estimé du projet pour 3 ans s'élève à 341 100 euros : en partie financé par le FNAVDL au titre des « 10 000 logements accompagnés », sous fonds propres et par des financements additionnels.

**Coût moyen d'un parcours** : 11 370 € par an

### Les enseignements

#### Résultats et points forts

**Durée moyenne d'un parcours :** De 6 à 12 mois

**Nombre de personnes suivies dans le cadre du dispositif :** 76 dossiers ont été étudiés et orientés vers le dispositif ou un service plus approprié

#### Un bilan global très positif

Fin 2018, sur un objectif de 30 situations suivies chaque année, 22 sont sorties positivement du dispositif. L'accompagnement se poursuit pour les autres personnes et des situations à l'entrée sont à l'étude.

L'équipe projet fait état de signaux importants dans la stabilisation d'une majorité de situations :

- Pour les personnes victimes de violences intrafamiliales, quand celles-ci voient leur situation familiale résolue ou sont installées de manière durable dans leur nouveau logement,
- Pour les personnes en situation d'addiction, quand ces derniers ont réduit leur comportement addictif et ne présentent plus de difficultés dans l'appropriation du logement et la vie en collectivité.

Ainsi, de nombreuses expulsions ont pu être évitées.

#### Un dispositif structurant pour les activités du bailleur

Plus largement les différents projets portés par Sarthe Habitat dans le cadre de l'appel à projet « 10 000 logements accompagnés » ont permis de formaliser des partenariats avec des associations avec lesquelles le bailleur n'avait pas l'habitude de travailler. Aujourd'hui les relations avec ces associations sont beaucoup plus fortes et plus fluides.

#### Un réseau d'acteurs locaux impliqués dans l'accès et le maintien au logement

Une véritable synergie s'est créée entre les différents acteurs du logement et de l'accompagnement social et sanitaire dans la Sarthe. Chacun peut désormais identifier précisément le bon interlocuteur suivant les situations rencontrées. Une acculturation réciproque qui permet une meilleure compréhension des problématiques de chaque acteur.

Les intervenants sociaux du bailleur sont désormais reconnus comme des professionnels compétents et experts dans le domaine social. Et on relève en effet rebond, un recrutement important de travailleurs sociaux chez tous les bailleurs sociaux du département.

#### Les conditions de réussite repérées

La forte mobilisation de la DDCS pour aider les bailleurs et les associations à répondre aux appels à projets a été déterminante pour enclencher les projets. La DDCS a également appuyé les bailleurs à établir les bilans des actions et à capitaliser sur les bonnes pratiques.

En termes d'enjeux, l'acculturation et la communication autour des projets a été un défi important. Il a notamment fallu mailler le territoire, en associant certains acteurs pivots dans le repérage des personnes à risque (comme par exemple les Gendarmeries, confrontées régulièrement aux situations de violences intrafamiliales). Pour ce faire, des flyers ont été réalisés et remis aux travailleurs sociaux susceptibles de solliciter le dispositif.

#### Suites et perspectives

Face au succès du dispositif constaté en 2019, le bailleur a souhaité pérenniser la dynamique installée avec l'association Montjoie. Une nouvelle convention a été passée par le bailleur avec l'association Montjoie pour prolonger les interventions toutefois resserrées sur les quartiers prioritaires. La DDCS prend en charge le financement des interventions hors QPV.

Sarthe Habitat étudie un nouveau projet dans le cadre du prochain appel à projets « 10 000 logements accompagnés », et se dit prêt à travailler sur un projet en coopération avec d'autres bailleurs pour maximiser son impact.



#### Contacts

- › **Laurence LECOURT** : Directeur Clientèle Locative, en charge du pilotage du projet : [laurence.lecourt@sarthe-habitat.fr](mailto:laurence.lecourt@sarthe-habitat.fr)

*« Associations et bailleurs parlent désormais le même langage. On comprend mieux pourquoi les solutions ne sont pas immédiates »*